



« ...L'intérêt du Royaume du Maroc pour la question migratoire n'est ni récent, ni circonstanciel.

Il constitue, au contraire, un engagement ancien et volontaire qui s'exprime à travers une politique, humaniste dans sa philosophie, globale dans son contenu, pragmatique dans sa méthode et responsable dans sa démarche.

Notre Vision, c'est d'anticiper l'avenir, pour construire une mobilité ordonnée.

Notre approche, c'est de tendre avec constance vers un équilibre salutaire entre réalisme et volontarisme ; entre intérêts légitimes des Etats et respect des droits humains des migrants.

La réussite nationale de cette approche – qui a toujours été la Nôtre – a conduit Nos frères africains à Nous confier le mandat de Leader de l'Union Africaine sur la question migratoire... »

**Extraits du Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste, à la conférence intergouvernementale sur la migration (Marrakech - 10 Décembre 2018)**

# *Argumentaire*

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme scientifique et culturel annuel, l'Université Mohammed Premier d'Oujda, organise en partenariat avec le Conseil de la Communauté Marocaine à l'étranger, le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration, et le Conseil Régional de l'Oriental, un Colloque International sur le thème « La migration Internationale dans le Contexte Africain : Réalités et Défis », les 27 et 28 mars 2019 à la salle de conférences de la faculté de Médecine et de Pharmacie à partir de 9h00.

La tenue de ce colloque international se veut une invitation au débat visant apporter des réponses à même de contribuer à la réflexion stratégique sur la migration.

Une réflexion qui assurera le suivi du « Pacte Mondial Pour les Migrations sécurisées, ordonnées et régulières » adopté par la Conférence internationale sur la Migration abritée par le Maroc en décembre 2018, pays coordonnateur de l'action de l'Union Africaine sur la question migratoire et le Forum Mondial sur la Migration et le Développement.

En effet, le Maroc est fortement concerné par la problématique migratoire, de par sa position géographique, à la porte de l'Europe. Naguère pays de transit des migrants subsahariens vers l'Europe, le Maroc est devenu un pays d'accueil et d'installation des migrants. La problématique de la migration devient une question d'acuité et d'actualité dans la perspective de l'adhésion du Maroc à la CEDEAO où le principe de la libre circulation des personnes et des marchandises est acquis.

Cette rencontre se propose également d'étudier le phénomène de la migration, ses implications et ses retombées sur les pays africains en général et le Maroc en particulier. Conscients que la prise en charge de la migration par la communauté internationale s'est faite selon des considérations d'ordre sécuritaires que dans un cadre de développement qui devrait impliquer à la fois les pays d'origine, les pays de transit et les pays d'accueil, le Maroc a soumis en 2017 à l'Union Africaine à Addis-Abeba une proposition de feuille de route concernant la question migratoire.

Le phénomène de la migration est devenu ainsi une préoccupation majeure des organisations internationales dont les Nations Unies qui a organisé, à New York en novembre 2013, un dialogue de haut niveau sur les migrations internationales. Ce

dialogue recommande aux pays ayant des pourcentages élevés des migrants de tenir compte du phénomène de la migration dans leurs politiques et stratégies de développement.

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc a adopté un ensemble de procédures et d'actions relatives à ce phénomène, en vue de gérer les flux migratoires d'une part, et de mobiliser toutes les organisations de la société d'autre part.

La migration sud-sud est devenue une proportion importante des flux migratoires internationaux .En 2015, la mobilité humaine a connu un mouvement très important dans les pays en voie de développement. Le nombre de migrants dépasse 90 millions d'individus vers les autres pays, par contre on enregistre 85.3 millions des migrants sud-sud qui viennent vers les pays du Nord (selon l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en 2015).

Depuis deux décennies, le Maroc est devenu un pays de passage de plusieurs migrants. Par contre les pays européens dans leur politique refusent d'accueillir ces flux migratoires. Le rapport publié par le Conseil National des Droits de l'Homme en septembre 2013, sous le titre "Les Etrangers et les Droits de l'Homme au Maroc: vers une nouvelle politique de la migration et d'asile " a consacré la dimension "droit de l'homme" à la problématique migratoire.

A ce sujet, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a donné ses directives au gouvernement pour adopter une nouvelle politique d'immigration qui assure les droits fondamentaux des immigrés tout en respectant les principes constitutionnels du Royaume Marocain ainsi que ses obligations internationales.

Dans ce contexte, nous organisons ce colloque international pour que tous acteurs de l'Université au même titre que ses partenaires nationaux et internationaux contribuent à la bonne gestion de la problématique migratoire dans la perspective d'en faire un levier de développement économique et social et de diversité culturelle.

# ***Programme du colloque***

# Mercredi 27 Mars 2019

**08:30 - 09:00**      **Accueil des participants**

---

**Séance d'ouverture**

Modérateur : M. Jamal HADDADI

**09:00 - 10:00**

- **Mots d'ouverture**

**10:00**      **Pause**

---

**Table ronde**

**« Les nouvelles politiques de la migration dans le contexte africain »**

Modérateur : M. Mohammed TIJJINI

**10:30 - 11:30**

- M. Abdoul Aziz Mouhamadou Maiga, Enseignant chercheur – Mali.
- M. Mhammed Nachnach, Acteur des droits de l'homme – Maroc.
- M. Ahidar Fouad, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Parlement Bruxellois – Belgique.
- M. Moulay Mounir El Kadiri Boutchich, Président du Centre Euro Méditerranéen pour l'Étude de l'Islam Aujourd'hui – France.
- M. Toure Younissa, Président du Centre Al Manar - Côte d'Ivoire .
- M. Elghaidouni El Morabet Mohamed, Acteur des droits de l'homme – Espagne.

**11:30 - 12:00**

- Remise des attestations de formation en énergie renouvelable, au profit des étudiants subsahariens.

---

**Première Séance Scientifique**

**« Rôle des institutions africaines dans la promotion des partenariats et des coopérations dans le domaine de migration »**

Modérateur : M. Belkacem El JATTARI

**15:00 - 16:30**

- M. Ahmed Siraj, Chargé de mission au conseil des Résidents marocains à l'étranger - Maroc  
**« L'ancrage historique et culturel de la migration africaine au Maroc »**
- M. Mohammed Laamarti, Président de la Commission régionale des droits de l'homme - Maroc  
**« Approche juridique des problèmes des migrants : la commission régionale des droits de l'homme à Oujda et Figuig comme modèle »**
- Mme Houda Zekhnini, Analyste conseillère financière - Belgique  
**« L'apport de l'immigration et de l'intelligentsia à l'Europe »**

- M. Mohammed Benyahya, Directeur de la Revue Marocaine de l'Administration et des Collectivités locales - Maroc  
**« La situation juridique des Africains au Maroc »**
- M. Mohammed Zarouali, Vice-doyen de la Faculté des Sciences juridiques et sociales d'Oujda - Maroc  
**« Enjeux et défis de la migration et l'adhésion du Maroc à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest »**

✓ **Débats et Discussions**

---

**Deuxième Séance Scientifique**

---

**« Les politiques européennes dans le domaine de la migration et de l'intégration sociale »**

Modératrice : Mme Zhor ZAAZAA

**16:30 - 18:00**

- M. Mouad Attawil, Représentant du Ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration - Maroc  
**« L'orientation du développement à travers la politique marocaine de la migration »**
- Mme Fatiha SAIDI, Sénatrice Honoraire et vice-Maire d'Evers - Belgique  
**« Migration – Régularisation – Intégration: Responsabilité collective ou Equation impossible ? »**
- M. AHMED Laawaj, parlementaire - Belgique  
**« Le Phénomène de la migration : vers l'émergence d'un développement et la problématique des coalitions régionales »**
- M. Roméo Gbaguidi, Enseignant chercheur - Espagne  
**« Raisons et circuits de la migration subsaharienne vers les pays de la Méditerranée »**
- M. Michel THAO CHAN, Chercheur et consultant international - France  
**« La migration et ses conséquences »**

✓ **Débats et Discussions**

---

**Séance du Soir**

---

Modérateur : M. Jamal HADDADI

**20:00 - 22:00**

- Signature du livre du Docteur Abdellah BOUSSOF.
- Hommages à quelques personnalités.
- Annonce de la constitution de l'Association des Lauréats de l'Université Mohamed Premier.
- Annonce de la création du Centre Universitaire des Etudes et Recherches Africaines à l'Université Mohamed Premier.

# Jeudi 28 Mars 2019

---

## Troisième Séance Scientifique

---

### « Management de Migration Sud-Sud et Défis du Développement et de la Sécurité »

Modérateur : M. Abdelkader BEZZAZI

#### 09:00 - 10:30

- M. Jean-Marie HEYDT, Observatoire d'études géopolitiques (OEG), Enseignant-Chercheur et Past-president du centre N-S du Conseil de l'Europe -Suisse  
**« La politique migratoire du Royaume »**
- M. Oukacha Ben Elmostapha, Université Mohamed Premier - Maroc  
**« La gestion de la migration, cas du Maroc, de l'approche sécuritaire à l'approche des droits de l'homme »**
- M. Cheikh Mohamed El Hafed, Doyen de la Faculté de la Charia - Nigéria  
**« La Migration Sud-Sud »**
- M. El Arbi MRABET, Ex- Gouverneur chargé de la coordination avec la Minurso - Maroc  
**« La migration africaine »**
- M. El Hassane Jeffali, Chercheur - Maroc  
**« Migration sud-sud : la nouvelle politique migratoire marocaine et l'intégration des africains au Maroc »**

#### ✓ *Débats et Discussions*

---

## Séance de clôture

---

#### 11:00 - 12:00

- Mot au nom des invités
- Mot du Président de l'Université Mohammed Premier
- Recommandations et propositions

#### 12:00

**Lecture de lettre de dévouement et de fidélité à Sa Majesté  
le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste.**